Présentation des résultats de l'enquête portant sur la circulation et le stationnement dans le bourg.

La situation sanitaire nous prive, pour quelques temps encore, de la capacité de nous réunir en public. Nous nous étions engagés à vous communiquer les résultats de l'enquête sur la circulation et le stationnement dans le bourg, réalisée cet automne.
Ne pouvant le faire de vive voix, c'est par écrit que nous vous proposons d'en partager les résultats.

1. Généralités :
    a. 33% des questionnaires mis à disposition ont été retournés (237 réponses). Ce taux de participation rend valide les réponses que vous avez apportées à ce questionnaire.
    b. Le profil type du répondant est :
        i. Une femme,
        ii. Résidente permanente,
        iii. Retraitée.

————————

2. La Grande rue : le questionnaire portait sur la zone bleue

    a. Une majorité se dégage pour le maintien de la zone bleue. De toute évidence, une forte attente sur le contrôle de cette zone bleue doit être effective.
    b. Vous estimez la surface de cette zone bleue suffisante.
    c. La durée d'une 1/2h est considérée comme insuffisante. Une heure de stationnement est sollicitée.
    d. Selon vous, cette zone bleue doit s'appliquer en période estivale.

    Que dire de ce cœur du bourg ?
    e. 90% des répondants accordent une importance à l'intérêt touristique et l'activité commerciale de la Grande rue.

3. La place Landouar : le questionnaire portait sur la circulation et le stationnement sur la place.
    a. La circulation :
        i. 60% des répondants sont satisfaits de l'arrêt de la circulation sur la place.
        ii. 49% souhaiteraient cet arrêt, en saison estivale, et 34% toute l'année.

    b. Le stationnement : une même logique guide les réponses.
        i. 60% des répondants sont satisfaits de l'arrêt du stationnement sur la place.
        ii. 47% estiment que cet arrêt doit porter sur la saison estivale, alors que 37% souhaiteraient un arrêt permanent.

c. Les aménagements sur la place :

Par ordre d'importance, vos suggestions mettent en avant les choix suivants:

i. La propreté urbaine,
ii. Les structures paysagères,
Et enfin,
iii. Le mobilier urbain.

———————

Ces résultats nous confortent dans la volonté de réguler la circulation et le stationnement dans le bourg. Ils nous guideront dans les choix d'organisation pour les mois à venir.

———————

Pour la mairie de Saint-Jacut-de-la-mer, janvier 2021

Jean-Luc Pithois, Maire
Gérard Moleins, Adjoint